
Sociologie des médias et de l'espace public

Cyril Lemieux



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15826>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2003

Pagination : 546-549

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Cyril Lemieux, « Sociologie des médias et de l'espace public », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2003, mis en ligne le 15 février 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/15826>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Sociologie des médias et de l'espace public

Cyril Lemieux

Cyril Lemieux, *maître de conférences*

Sociologie des médias et du journalisme

- 1 LA visée de ce séminaire était de déterminer à quelles conditions le travail des journalistes, objet de nombreuses interrogations « citoyennes », peut être soumis à une véritable analyse sociologique. On a entrepris dans un premier temps d'établir dans quelle mesure il est possible et heuristique d'analyser « de l'intérieur » le fonctionnement des entreprises de presse et des salles de rédaction, et les routines qui y prévalent. Trois fils méthodologiques nous ont guidé : celui d'une réflexion sur les rapports entre sociologie et critique (concluant à la nécessité de faire de la critique sociologique du journalisme un objet plutôt qu'une ressource) ; celui d'une analyse des apports et des limites de la démarche ethnographique dans ce domaine de recherche particulier (dans un débat ouvert avec les approches systémiques dominantes) ; celui, enfin, d'un examen des options possibles pour mieux intégrer à la compréhension sociologique de l'activité journalistique la double dimension de l'histoire et du comparatisme. Ces séances ont permis de présenter et d'éprouver le modèle d'analyse « grammatical » des pratiques journalistiques développé dans *Mauvaise presse* (Métailié, 2000) mais aussi de le confronter aux vertus d'autres types d'approches. Dans un second cycle de séances, nous nous sommes efforcé de réfléchir à l'ouverture de nouvelles voies dans l'étude de la mise sur agenda médiatique des faits sociaux et des problèmes publics comme dans celle qui va de pair, des attitudes et des stratégies développées par les sources d'information à l'égard des médias. Des cas concrets ont été examinés : le traitement de l'insécurité lors de la campagne présidentielle 2002 ; la médiatisation de Jean-Marie Le Pen depuis le milieu des années 1980. Plusieurs doctorants ont eu ici l'occasion de présenter des travaux en cours, qu'il s'agisse des

partis pris journalistiques et de leurs effets dans la médiatisation d'une « musique populaire », le rap (Anthony Pecqueux sur « l'affaire NTM » ; Karim Hammou sur les relations entre rappers, maisons de disque et critiques musicaux) ; du rôle joué par les journalistes dans les controverses scientifiques entre archéologues (Maya Bresciani) ; ou des difficultés qu'éprouvent certains médias (en l'occurrence sénégalais) pour évoquer des problèmes publics comme la corruption, qui les impliquent directement (Kristina T'Felt). Parallèlement au séminaire, les étudiants se sont vu proposer de s'exercer à la sociologie du journalisme « en actes » en participant à un travail collectif d'observation ethnographique, puis d'analyse, autour du réglage des relations entre journalistes, invités et public, lors d'émissions publiques réalisées par France-Inter à Marseille.

Illégitimité et légitimation du secret : approches pluridisciplinaires (avec Jean-Pierre Cavaillé, *maître de conférences* et Isabelle Rivoal, *chargée de recherche au CNRS*)

- 2 ATTACHÉ à mieux comprendre comment les collectifs humains codifient et justifient (mais aussi, parfois, transgressent) leurs pratiques de rétention d'information et de dissimulation, ce séminaire pluridisciplinaire (anthropologie, histoire, sociologie) a accueilli, pour sa première année d'existence, de nombreux spécialistes des sciences sociales dont les travaux ont été confrontés et discutés en profondeur. De grandes catégories de secret ont jalonné notre réflexion : le secret de la confession (avec des contributions de Marcel Bernos, Olivier Echappé et Paul Valadier) ; le secret d'État (avec des contributions d'Alain Dewerpe, Marcel Gauchet et Michel Senellart) ; les secrets de famille (avec des contributions d'Alain Cottureau, Gilles Rouzet et Serge Tisseron) ou encore le secret médical (avec des contributions d'Yves Hersant, Anne Paillet et Nicolas Dodier). La question des sociétés secrètes a également fait l'objet d'une séance (contributions de Mariane Ferme, Wiktor Stoczkowski et Arnaud Vallin). De même que deux publications récentes : *L'économie politique du secret*, un numéro spécial de la revue *Politix. Revue des Sciences sociales du Politique* (en présence de certains auteurs : Jean-Louis Briquet, Romain Bertrand et Frédéric Monier) ; *Dis/simulations. Religion, morale et politique au XVII^e siècle*, de Jean-Pierre Cavaillé (avec pour discutants Christian Jouhaud et Gérard Sfez).

Qu'est-ce qu'une contrainte sociale ? Une approche de la sociologie et de ses auteurs

- 3 LE discours sociologique s'absente lorsqu'il ne reconnaît plus sur les individus et leurs actions la pesée d'une forme ou d'une autre de « contrainte sociale ». Mais il s'annule également s'il en vient à assimiler de telles contraintes sociales à des nécessités mécaniques ou naturelles. C'est dans ce fragile entre-deux que ce séminaire a tenté de frayer une réflexion sur la spécificité tout à la fois du raisonnement sociologique et des formes de nécessité et de causalité qu'il tend à mettre au jour. Notre exploration a débuté par le repérage de trois grands types de solutions apportées par la tradition sociologique à la question de la contrainte sociale : cette dernière peut être prise en

charge en privilégiant l'idée d'intériorisation de la norme (solution que développe notamment É. Durkheim) ; ou bien plutôt en privilégiant l'idée d'interdépendance (solution explorée par exemple par l'interactionnisme symbolique et chez E. Goffman) ; ou bien encore, en développant une approche proprement phénoménologique (solution que nous avons étudiée ici chez A. Schutz). Notre réflexion s'est prolongée à travers l'examen des combinatoires entre ces différentes solutions qui caractérisent et différencient entre elles les approches respectives de N. Elias ; P. Bourdieu ; H. Garfinkel ; P. Berger et T. Luckmann ; ou encore A. Hirschman. Nous avons achevé notre périple en proposant une relecture de certaines sociologies récentes (L. Boltanski et L. Thévenot ; B. Latour et Callon) à la lumière des options qu'elles privilégient vis-à-vis de la question de la contrainte.

Publications

- « Réponses », *Réseaux*, 19, 105, 2001, p. 280-289.
- « Critique du journalisme : comment repolitiser le débat ? », *Mouvements*, 15-16, 2001, p. 131-137.
- « Heurs et malheurs du journalisme d'investigation en France », dans *Presse à scandale, scandale de presse*, sous la dir. de C. Delporte, M. Palmer et D. Ruellan, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 85-96.
- « Les médias et la démocratie : Jacques Bouveresse et Karl Kraus », *Esprit*, nov. 2001, p. 159-170.
- « Les formats de l'égalitarisme. Transformations et limites de la figure du journaliste justicier dans la France contemporaine », *Quaderni*, 45, 2001, p. 53-68.
- « Élus et médias locaux : la nouvelle donne », dans *Communication, médias et démocratie locale*, n° sp. de *Pouvoirs locaux*, 52, 2002, p. 75-79.
- « Éthique journalistique et couverture des élections », dans *Télévision, politique et élections*, n° sp. de *Les dossiers de l'audiovisuel*, 102, 2002, p. 36-38.

INDEX

Thèmes : Sociologie